

ANNONCES NOUVELLES

A VENDRE

Magnifique poste de commerce, situé sur la place de Masham en face de l'Eglise. En outre, cent arpents d'excellentes terres, formant une propriété agricole avec maison, étable et remise.

JULES SNUBB, Propriétaire, Masham Mills Ottawa 14 août 1886—3m.

PERDU—Une drapsie de robe en mousseline fleurie, sur la rue Brewery ou sur la rue Wellington, ou peut-être sur la rue Church. Celui qui la rapportera au No. 16, rue Brewery, sera récompensé.

TERRA A VENDRE—Située dans la paroisse de Sarsfield, comté de Russell. Magnifique terre de 118 acres, avec bâtiments, etc. Conditions faciles. S'adresser à M. Octave Baune, Sarsfield, comté de Russell. Ottawa, 7 juin 1886—2m.

\$7,000

A prêter sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à

MAGLOIRE LANGEVIN, No. 96 rue Murray, Ottawa, 31 juillet 1886—6m

DAWS ALE!

Une immense consignment de cette bière, qui est en si grande renommée, vient d'être reçue par les sousignés.

De Nouvelles Epiceries de première qualité seulement, sont reçues chaque jour.

Sauces pour tous les goûts, Jambons, et Langues, Saucissons de Boulogne, etc.

Clarets, Cognac, Vin de Port, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe d'une qualité supérieure: "LE TENONGA," sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N.B.—M. H. Duff, si bien connu du public d'Ottawa par ses connaissances et son habileté dans la branche d'assurances, est à notre service. Ses amis le trouveront toujours à son poste et plus disposé que jamais à remplir avec promptitude les commandes qu'ils voudront bien lui ordonner.

McARTHUR & TRAVERSY, 137 RUE RIDEAU 137 Ottawa, 12 août 1886—3m

THE TEA POT

Un nouveau magasin de Thé et Café vient d'être ouvert au No. 101 Rue Rideau. On y trouvera constamment un assortiment choisi des meilleurs THÉS et CAFÉS offerts sur le marché, y compris l'excellent thé japonais, Young Hyson choix extra de Thé Anglais pour le déjeuner, Thé Assam, Orange Pekoe et Pekoe Congou. Première qualité de café Java, MOCHA et autres sortes.

C. G. WILLMENT, Propriétaire, 3 août 1886—1a

LA MACHINE A COUDRE

de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams" qui tient le haut du marché.

Mesdames, examinez là avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par C. McDIARMID, 163, rue Sparks.

Ottawa, 11 mai 1886, 1a



DES SOUMISSIONS cachetées, marquées sur l'angle gauche de l'enveloppe. Soumissions pour habillement, approvisionnement et nécessaires de la Milice, et adressées à l'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense, seront reçues jusqu'au midi de lundi le 6 septembre 1886.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus, en s'adressant au Département, à Ottawa, et aux magasins militaires suivants, où l'on pourra aussi voir des échantillons de tous les articles, savoir: Les bureaux des surintendants de magasins à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec, Halifax, N. E., et Saint Jean, N. B.

Aucune soumission ne sera reçue à moins qu'elle ne soit accompagnée de formules imprimées fournies par le Département. Tous les articles devront être de fabrication et de produit canadiens.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme égale à dix pour cent du total de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demandé de ce faire, ou s'il néglige de compléter l'ouvrage entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

C. EUG. PANET, Colonel, Sous-ministre de la Milice et de la Défense. Ottawa, 5 août 1886—10 in.

Courrier de Montréal

George E. Symmes, accusé de libelle et qui devait comparaître hier à fait défaut. Le sergent Beignet a tué, l'autre jour, dans les bois d'Hochelega, un aigle qui mesurait 4 pieds d'envergure.

On est à construire un trottoir en pierre sur la rue Notre-Dame, depuis la rue Bonsecours jusqu'à la gare du Pacifique.

C'est ce soir que doit avoir lieu la troisième excursion à Québec, organisée par les officiers de la compagnie du Richelieu.

Les recettes du Grand Tronc, la semaine dernière, ont été de \$329,120 contre \$274,558 la semaine correspondante l'an dernier.

Hier matin, le Recorder a condamné à neuf mois de prison, une femme nommée Rose Melroy, pour vol d'une bague et d'une montre.

Un cocher de 32 ans du nom de John Spelman, de la rue McCord, a été condamné à deux mois de prison pour avoir frappé son père.

Le département du feu vient de publier la nouvelle carte d'alarmes de feu pour 1887. Elle contient une trentaine de nouveaux numéros.

M. Oscar Mongenais, fils de M. J. B. Mongenais, marchand bien connu de Rigaud et de Montréal, vient d'embrasser l'état ecclésiastique.

Sir George et Lady Stephen, M. Van Horne et M. Sterling et Pearsall de New-York sont revenus enchantés de leur voyage à Vancouver.

Un jeune Laurentide que l'on avait dernièrement envoyé à l'école d'indus pour la pauvreté vient d'être envoyé à l'asile de la Longue Pointe pour folie.

Hier après-midi, un jeune allié, échappé de l'asile de la Longue Pointe, a été recueilli par la police dans les rues de Montréal. Il a été renvoyé à l'asile.

Joseph Sauvageau, demeurant au No. 153 rue Sainte-Elizabeth, s'est fait briser deux doigts par une scie ronde, hier après-midi, à la fabrique Robert, rue Lagache-tière.

Un petit enfant, âgé de dix-huit mois, est tombé d'une fenêtre du second étage de la maison portant le No. 129 rue Saint-Jacques. Le pauvre petit s'est infligé des blessures graves.

Thomas Matthewson, commis, accusé d'avoir volé une valise appartenant à Mile Nellie Higginson, à la gare Bonaventure, a été trouvé coupable et condamné à trois mois de prison.

M. Adrien Iselin a été victime d'un accident de voiture, près de Broome street. Le cheval a buté et le choc a été si violent que M. Iselin a été précipité sur la chaussée et est cassé l'épaule.

M. Théodore et Théodore Lefebvre, de la maison Michel Lefebvre et Cie, partis il y a quelque temps pour l'Europe en compagnie de M. Barré et de M. Gagnon, avocat, sont arrivés à Paris.

Mme Bellise, une pauvre femme, a perdu \$5 en allant payer sa taxe d'eau, hier matin, dans l'hôtel de ville. La personne qui a trouvé cette somme est prée de la rapporter au chef de police.

Il n'y aura pas de concert, demain soir, dimanche, au jardin Vigor. La fanfare de la Cité part pour Québec ce soir, et ne sera de retour que lundi matin. Le prochain concert a été remis à jeudi prochain.

Hier matin, en cour supérieure, dans la faillite de Guillaume Boivin, M. Kent et Turcotte ont été nommés curateurs; M. M. Bis et Blais, Alphonsse Kéroux et Fred. Vaughn ont été nommés inspecteurs.

Hier matin, M. Arthur G. Walsh, agent de la "Montreal Life Insurance Co." a apporté au poste de police central une bague montée en or avec quatre diamants et deux émeraudes de coton. Elle a aussi été trouvée par M. Masson sur la rue Notre-Dame.

Un employé de la maison Carsley, William Arbuckle, a comparu hier matin, devant la cour de Police sous l'accusation d'avoir soustrait \$45 à son patron. Il a plaidé coupable, et sur la demande expresse de M. Carsley, la sentence a été suspendue.

L'association des manufacturiers de coton qui s'est formée en cette ville ces jours derniers, a fixé le prix minimum des différents espèces de coton. Elle a aussi déterminé le taux de l'escompte, le prix des échantillons, les termes ordinaires de la vente, etc.

Trois hommes, appelés Francis Graham, Wm Belanger et Thomas Fyfe ont été arrêtés pour avoir conduit leur voiture à une allure immodérée, par le constable Milord. Ils ont plaidé coupable et ont été condamnés en cour du recorder à \$5 ou 15 jours chacun.

La cause de Thomas Parent, accusé d'assaut grave, sur la personne de M. Gilbert W. Mitcham, surintendant de l'usine à gaz, a été entendue hier. Les témoignages sont positifs et l'accusé reconnu coupable est condamné à \$50 d'amende ou trois mois de prison.

Une récente assemblée de la Société d'Assurance de Prévoyance du chemin de fer du Grand-Tronc, ou, à peu près, l'annuité, élevé de 33 et 43 cents à 40 et 50 cent de l'assurance. Cette société emploie aujourd'hui 10,000 membres, tous employés sur le Grand-Tronc.

Le montant des taxes perçues par la corporation de Montréal, depuis le commencement du mois est plus considérable que jamais durant la même période. Il a déjà été payé une vingtaine de mille piastres de plus qu'à la même date l'an dernier. Nombre d'arrarages ont été payés.

Des voleurs sont pénétrés hier matin au restaurant Durocher, No. 33 rue Saint-Laurent, et y ont volé pour un montant de \$150. Ils sont partis avec force boîtes de cigares et bouteilles de champagne. Une trentaine de piastres ont aussi été enlevées de la caisse. Les détectives sont sur la qui-vive.

L'armée du salut a donné lieu à une nouvelle rixe l'autre soir sur la rue Saint-Jacques. Un attroupement se forma autour de la porte d'entrée de la salle où se réunissent les fidèles et il s'en suivit une véritable bataille. On arrêta un nommé Walter Anderson qui fut condamné hier matin à \$2 ou 3 jours.

Le constable Legault a arrêté hier matin un nommé Joseph O'Dowd qui était en train de battre sa femme. En voyant le constable, O'Dowd voulut passer sa haine sur lui et le frapper en conséquence. Legault a bon bras, et en quelques minutes, il était maître de son assaillant. O'Dowd comparaitra aujourd'hui.

M. de la Marlière, secrétaire d'ambassade, chargé d'affaires de l'ambassade de France à Mexico, jusqu'à ces jours derniers est en ce moment à Montréal. M. de la Marlière va passer en France un congé de six mois et il a profité de l'occasion pour visiter les Etats-Unis et le Canada. Il part aujourd'hui pour Québec et se rendra de là à New-York et en France.

DANS LA CAPITALE

Notre journal Lundi, étant fête civique, notre journal ne paraîtra pas ce jour là.

Ecoles séparées Il n'y a pas eu de séance hier soir faute de quorum.

Les meilleurs amusements de la saison auront lieu au pique-nique des Pompiers au Parc Lansdowne, lundi, le 16 courant.

Encore les voleurs M. Ahearn, des Chaudières, a reçu la visite de filous, qui, durant la nuit dernière, ont enlevé plusieurs menus articles.

Enfant égaré Une petite fille de 9 ans résidant sur la rue Dalhousie est disparue hier soir, et n'a pu encore être retrouvée malgré toutes les recherches à cet effet.

Orages Hier soir, nous avons été gratifiés d'orages d'une violence extraordinaire avec accompagnement d'éclairs qui sillonnaient la nue et de coups de tonnerre affreux. Aujourd'hui, le temps est superbe.

Fête civique Lundi, jour de fête civique, les bureaux publics, les banques, et les cours seront fermés; en conséquence les affaires chômeront.

Notre feuilleton Nous continuerons aujourd'hui sur notre troisième page un intéressant feuilleton. Avis à ceux qui aiment la bonne lecture, de s'abonner à notre journal.

Assassinat probable On n'a pu retrouver le corps de M. Blair, artiste de Montréal, dont le canot a été trouvé sur la rivière à la Craie. On craint qu'il n'ait été la victime d'un assassin, car au moment de sa disparition il avait sur lui une somme de \$600.

Bazar Le bazar pour l'achèvement de l'église St Jean Baptiste, s'ouvrira jeudi le 19 à 8 heures du soir, dans l'ancienne église, rue Queen. Tous les patriotes qui s'intéressent à cette église canadienne sont priés de faire une visite au bazar. Prix d'entrée, 10 cts. Les billets d'entrée vont donner un bon pour la table de loterie ou de fantaisie.

Noyé Un pêcheur du nom de Delance Claus, de la rivière Française, s'est noyé hier, en tombant en dehors d'une petite embarcation à la remorque du vapeur "Sparrow." En conséquence des houles nombreuses le corps ne put être repêché.

Scalpe Un enfant de M. Stone, âgé de 2 ans, est tombé accidentellement dans une cuve remplie d'eau bouillante, ces jours derniers; malgré ses grandes souffrances, les médecins ont beaucoup d'espoir de sauver la petite créature dont la tête a été presque entièrement scalpée.

Une chute sérieuse Un journalier des Chaudières du nom de Jos Gauthier, à l'emploi de MM. Grier et Cie, marchands de bois, a fait une chute de trente pieds, ayant perdu l'équilibre pendant qu'il était sur une pile de planches. Dans sa chute il eut la chance de venir en contact avec une planche posée en balançoire qui l'empêcha de tomber avec autant de violence sur le sol. Il s'est cependant infligé de fortes contusions.

Pique-nique Le thème général de conversation depuis quelques jours est le pique-nique des pompiers le 16 courant au Parc Lansdowne. Il y aura là des attractions extraordinaires et des amusements pour tous les goûts. Que ce soit là le rendez-vous général de tous ceux qui désirent passer une agréable journée. Il y aura des facilités pour se rendre au Parc par omnibus et par voie du canal, par bateau à vapeur.

Soyez certain et ne manquez pas d'aller au pique-nique des Pompiers, lundi, le 16 courant. Un programme d'amusements de plus complet a été préparé à cette occasion.

Fusillés D's vauriens—il y en aura tous jours—se sont introduits durant la journée, hier, dans la résidence de M. Parlow, rue Frank, en l'absence des propriétaires et se sont servis abondamment d's mets les plus exquis qu'ils ont trouvés dans les armoires. La vaisselle servante qui occupait seule la maison fut très surprise, à son arrivée le soir, en constatant les ravages qui avaient été faits à ses pots de confitures.

Carte Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux yeux leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

Cour de Police

14 août—Présidence de MM. les Echevins Durocher et Desjardins. Jane O'Neil, pour tenir une maison de désordre et conduite scandaleuse sur la rue Britannia, est condamnée à \$5 d'amende et les frais ou deux semaines de prison; Ida Lee, pour avoir fréquenté la maison de Jane O'Neil est acquittée; Charles Labbé est amené devant la cour par son père qui désire que son fils ne fréquente plus sa maison; le garçon de son côté, dit que son père doit tout l'argent qu'il gagne; la cause est renvoyée. Une vieille ivrognesse est condamnée à \$3 d'amende et les frais ou une semaine d'emprisonnement.

Déménagement M. Terreault donne avis qu'il a transporté son magasin général de la rue Dalhousie au No 138 rue Clarence, Ottawa, où il continuera comme par le passé à donner satisfaction au public.

M. Terreault prend occasion de ce déménagement pour faire savoir qu'il continuera comme par le passé à travailler toute espèce de pelletteries, les repasser, teindre, réparer etc. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera remplie avec soin et promptitude. Vieilles pelletteries remises à neuf.—13a 15f.

ECHOS DE HULL

Conseil de ville Il y aura séance du conseil de ville, lundi prochain, pour l'homologation du rôle d'évaluation.

Retraite La retraite des jeunes filles de la paroisse préchée par le Révérend Père Harnois se terminera demain.

Loterie de Colonisation de M. le curé Labbé Le grand tirage final des lots de cette loterie est remis au 15 septembre prochain, à la sollicitation de plusieurs personnes qui ont représenté à M. le curé Labbé que les billets de sa loterie étant actuellement en plus grand nombre que ceux de la loterie de la paroisse, il serait sage de reporter le tirage à une date ultérieure. Les porteurs de billets n'auront pas à se plaindre de ce léger retard, car ils ne peuvent que bénéficier de l'augmentation des ventes.

Quant aux amis de la cause de la colonisation, inutile de dire qu'ils verront la remise du tirage avec faveur, vu qu'une bonne partie des billets ne sont pas encore vendus. Or, ces billets représentent les profits. Le produit des ventes faites jusqu'à ce jour a servi à payer les dépenses et les lots gagnés.

Ce qui reste des billets à vendre représente les bénéfices que l'on espère retirer pour la colonisation. Il ne faut pas sacrifier cette œuvre en faisant un dernier tirage quand même.

Il est bien beau de faire une loterie et de payer les lots aux gagnants, mais si cette loterie ne profite qu'aux porteurs heureux des numéros gagnants, elle n'aurait pas son raison d'être.

Il faut espérer que le public répondra à ce dernier appel du grand apôtre de la colonisation, car le tirage final est irrévocablement fixé au 15 septembre prochain. Il aura lieu quand même. Il ne se fera alors de remise sous aucun prétexte. Seulement, il serait malheureux que l'on fasse perdre à M. le Curé Labbé deux années de travail en cessant de n'enlever pas les billets de sa loterie jusqu'au dernier. Jouez du bien qu'il pourrait faire avec un vingt-cinq mille piastres bien distribués dans les cantons du Nord.

M. le curé Labbé n'a rien négligé pour faire réussir cette loterie, aussi, espère-t-il que ce dernier appel sera entendu de tous et de partout et que les billets qui lui restent seront enlevés d'ici au 15 septembre. Il nous prie de répéter encore une fois au public que tout l'argent qu'il reçoit devra servir d'abord à payer les lots, les dépenses d'absolute nécessité étant aujourd'hui toutes payées, pas un sou ne sera pris pour la colonisation avant que les porteurs de numéros gagnants ne soient payés intégralement.

C'est le temps pour les amis de la colonisation de donner, c'est aussi le temps pour ceux qui veulent concourir au grand tirage final de risquer quelques piastres. Une seule piastre donnée maintenant peut vous en rapporter des milliers dans quelques semaines. Ne oubliez pas. C'est une des rares occasions où vous pourriez vous enrichir tout en faisant une bonne œuvre.

En foule donc au bureau de la loterie, No 19 rue St Jacques, et que tous ceux qui peuvent disposer de quelques piastres le fassent en faveur de la grande œuvre de la colonisation.

LORD & THOMAS, NEWSPAPER 40 Randolph St., Chicago, keep this paper on file and are authorized to make contracts with ADVERTISERS.

BULLETIN COMMERCIAL

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 553 rue Wellington. C. Lévêque. 14 juillet—3m.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les genévives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

"Les Canadiens" portent toujours le cœur sur la main, même envers les étrangers, aussi tout en voulant les remercier des faveurs qu'ils ont daigné m'accorder, je viens à mon tour leur offrir un assortiment complet de montres, bijoux, jupes de mariage, etc., etc., à des prix que je ne veux dire qu'à eux-mêmes pour les convaincre que l'argent bien dépensé est la sauvegarde du bien être.

Chaque article est garanti et je représente sinon la vente est nulle.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

Achetez vos meubles, effets et vos poêles à la Maison Economique, No 553 rue Wellington. 14 juillet—3m.

NOS CAMPAGNES—Nous lisons dernièrement dans une Revue de France un article très intéressant sur les plantes du Canada, au point de vue médical, et qui démontre une fois de plus que nos campagnes tiennent un rang élevé dans le monde de la médecine pour leurs herbes. La Revue mentionne un grand nombre de produits qui ne trouvent que dans nos terres les aliments propres à développer leurs pleines propriétés caractéristiques, et nous avons eu du plaisir à constater que les plantes nommées étaient précisément celles qui entrent dans la composition des célèbres "Amers Indigènes," préparation canadienne d'une efficacité incontestable contre les maladies qui requièrent un traitement tonique, stomacal et apéritif, comme indigestion, vents, dyspepsie, manque d'appétit, faiblesse et impureté du sang, etc. Voici donc un cas où l'on ne pourra pas nous reprocher de laisser exploiter nos propres richesses par les pays étrangers.

DECES

A Ottawa, ce matin, à l'âge de dix mois et demi, George-Arthur-Jean-Baptiste, enfant de M. G. J. Tessier, marchand. Les funérailles auront lieu demain après-midi. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Tessier, No 25 rue Division, paroisse St Jean-Baptiste à trois heures et demie pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au lieu de la sépulture. Parents et amis sont respectueusement invités d'y assister.

MARCHE D'OTTAWA

13 août 1886

FARINES		
Farine No 1 par baril	\$ 4 00 à 4 25	
Farine forte de boulangers	4 75 à 5 00	
par baril	4 50 à 5 75	
Farine extra	4 50 à 4 75	
Farine de sarrasin	3 50 à 3 75	
Farine d'avoine	4 00 à 4 25	
Farine de blé d'inde	2 75 à 3 00	

GRAINS		
Blé, le minot	75 à 80	
Avoine	32 à 33	
Blé d'inde	00 à 00	
Pois	00 à 00	
Fèves	00 à 00	
Sarrasin	00 à 00	
Orge	00 à 00	
Seigle	00 à 00	

LÉGUMES		
Potatoes le minot	0 90 à 0	
Navets le sac	50 à 00	
Choux, la douzaine	0 50 à 0 00	
Pommes, le baril	0 00 à 0 00	
Bluets la pint.	10 à 00	

NOUVEAUX		
Poulets, le couple	45 à 50	
Poulets, la pièce	40 à 50	
Canards	75 à 85	
Dindes, la pièce	0 75 à 2 00	
Oies	50 à 75	

VIANDES		
Bœuf, les 100 livres	5 00 à 5 50	
Lard	6 50 à 7 00	
Veau (au quartier)	8 à 10	
Mouton do	6 à 10	

DIVERS		
Œufs	14 à 15	
Beurre, en pain	18 à 20	
do en scotch	14 à 16	
Fromage	3 à 11	
Suif brut, la livre	5 à 8	
Suif fondu	7 à 8	
Saindoux	10 à 12	
Sucre d'érable	10 à 12	
Miel, la livre	12 à 15	
Sirop d'érable, le gallon	1 00 à 1 00	
Poin, la tonne	10 00 à 12 00	
Paille	5 00 à 6 00	

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

—Enfin !...pronça-t-il, voici donc une occasion de faire éclater notre dévouement et notre zèle !...Et sans danger !... Nous avons de bonnes murailles des portes solides, 3,000 hommes de troupes !...Ces paysans sont fous !...Mais bénissez leur folie, cher duc, et courez faire monter à cheval les chasseurs de Montaignac....

Mais une pensée soudaine l'assombrit, il se gratta le front et ajouta :

—Diable !...et moi qui attends Blanche ce soir !...

Elle a dû quitter Courtemieu après dîner...Pourvu qu'il ne lui arrive pas malheur !...

XXI

Le duc de Sairmeuse et le marquis de Courtemieu avaient devant eux plus de temps qu'ils croyaient.

Les paysans s'avançaient mais non si vite que l'avait dit Chupin.

Deux de ces circonstances qui fatalement, échappent aux prévisions humaines, devaient disloquer le plan de Lacheneur....

Debout, au sommet de la lande, un peu en avant des siens, Lacheneur avait compté les feux qui répondaient à l'incendie qu'il venait d'allumer.

Leur nombre répondait à ses espérances, il eut une exclamation de joie.

—Tous nos amis, s'écria-t-il, nous tiennent parole....

Ils sont prêts ils se mettent en route !...Partons donc, nous qui devons être les premiers au rendez-vous !...

On lui amena son cheval, et déjà il avait le pied à l'étrier quand deux hommes s'élançèrent des genêts voisins et bondirent jusqu'à lui. L'un d'eux saisit le cheval par la bride.

—Labbé Midon !...fit Lacheneur abasourdi ; M. d'Escorval !...

Et prévoyant peut-être ce qui allait arriver, il ajouta d'un ton de fureur concentrée :

—Que me voulez-vous encore tous deux ?

—Nous voulons empêcher l'accomplissement d'une œuvre de délire !...s'écria M. d'Escorval. La haine vous égare, Lacheneur !

—Eh ! monsieur, vous ne savez rien de mes projets !

—Pensez-vous donc que je ne les décrive pas...Vous espérez vous emparer de Montaignac... Que vous importe !...interrompt violemment Lacheneur.

Mais M. d'Escorval n'était pas homme à se laisser imposer silence.

Il saisit le bras de son ancien ami, et d'une voix forte, de façon à être entendu par tous les gens du groupe, il poursuivit :

—Insensé !...Vous oubliez donc que Montaignac est une place de guerre, défendue par de profonds fossés et de hautes murailles...Vous oubliez donc que derrière ces fortifications est une garnison nombreuse commandée par un homme à qui on ne saurait refuser une rare énergie et une indomptable bravoure : le duc de Sairmeuse.

Lacheneur se débattait, essayant de se dégager.

—Tout a été prévu, répondit-il, et on nous attend à Montaignac. Vous en seriez sûr si, comme moi, vous aviez vu briller une lumière aux fenêtres de la citadelle.

Et, tenez...regardez, on l'aperçoit encore. Elle m'annonce, cette lumière, que deux à trois cents officiers en demi-solde viendront nous ouvrir les portes de la ville